

PHIDIAS

Thomas TEIRLYNCK

Commissaire-Preneur habilité

25 rue Henri Monnier

75009 PARIS

tél. +33 (0) 6 7003 6001

www.phidias-paris.fr

courrier@phidias-paris.fr

Déclaration n°069-2015

auprès du Conseil des Ventes

JEAN VINCHON

NUMISMATIQUE

Françoise Berthelot-Vinchon

Expert Numismate & Numismate Professionnel

membre AINP – membre CEEA – membre SNA – membre SFN

77 rue de Richelieu 77

75002 PARIS

tél. 0033 (0)1 42 97 50 00

mob. 00 33 (0)6 52 04 24 14

vinchon@wanadoo.fr

www.vinchon.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

PARIS SALLE V.V.

3 rue Rossini 75009
PARIS

VENDREDI 22 MARS 2019

14 h

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANTIQUES
MONNAIES FRANÇAISES
jetons

voir conditions générales de vente en fin de descriptif

frais de vente 24% TTC

EXPOSITION

chez l'expert

JEAN VINCHON NUMISMATIQUE

77 rue de Richelieu 77

75002 PARIS

uniquement sur rendez-vous

(jours ouvrables de 10h à 12h et de 14h à 17h)

Exposition publique

SALLE V.V.

3 rue Rossini 75009 Paris

jeudi 21 mars 2019 10h – 18h

vendredi 22 mars 2019 10h -12h



DROUOT
DIGITAL
Live

pour consulter le catalogue et les photos

www.phidias-paris.fr

www.vinchon.com

MONNAIES ANTIQUES

monnaies grecques



- | | | |
|-----------|--|----------------------------------|
| 1. | SICILE – MESSINE 425-421
Tétradrachme d'argent (Lièvre et dauphin/Bige de mules). 16.94 g | T.B. 500 / 550 € |
| 2. | SICILE – SYRACUSE Hiéron 485-475
Tétradrachme d'argent (Aréthuse/Quadriège). 16.66 g | Type archaïque. Beau. 300 / 350€ |
| 3. | ROYAUME DE MACÉDOINE – ALEXANDRE III le Grand 336-323
Tétradrachme d'argent. (tête divisinée d'Alexandre avec la léonté/Zeus aëtophore M-AY) 17,14 g | T.B. 200 / 250 € |



avers



revers

- | | | |
|-----------|---|---------------------------|
| 4. | Lot de 21 monnaies grecques (8 en argent 13 en bronze) :
Cappadoce, Numidie, Thrace, Sarmatie, Lucanie, Marseille, Athènes, Eubée, Alexandre, Lysimaque, Démétrius. | Beaux et T.B. 150 / 180 € |
|-----------|---|---------------------------|

monnaies romaines



5



6

5. OCTAVE AUGUSTE 27 avant – 14 après J.-C.
Aureus frappé à Lyon en 2 av.-4 ap. J.-C. (Caius et Lucius). 7,55 g C.42; Calico 176a Beau. 850 / 900 €

6. TIBÈRE 14-37
Denier d'argent frappé à Lyon. (Livie ou la Paix). 3,71 g C. 16 Très beau/T.B. 180 / 200 €



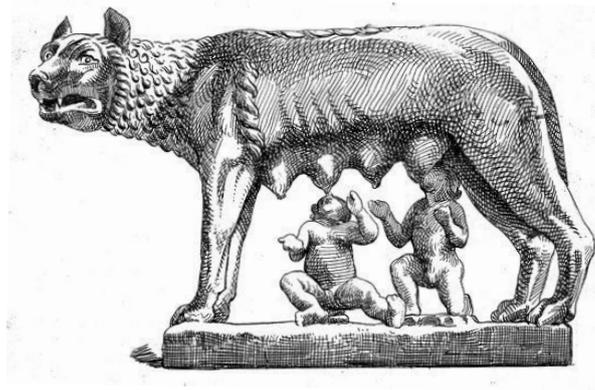
avers



revers



7. Lot de 17 deniers d'argent (revers variés) :
Vespasien, Domitien, Trajan, Elagabale, Septime Sévère, Julia Domna, Alexandre Sévère, Julia Mamée.
Beaux. T.B. Très beaux. 80 / 100 €





revers photo réduite

- 8.** Lot de 29 bronzes romains (sesterces, dupondii, as) :
 Néron, Trajan, Antonin le Pieux, Faustine Mère,
 Marc Aurèle, Faustine Fille, Lucille, Crispine,
 Gordien III le Pieux, Alexandre Sévère.
 B. Beaux. T.B. 200 / 250 €





revers photo réduite

- 9.** Lot de 45 antoniniens en argent et en bronze
 (revers variés) :
 Gordien III le Pieux, Philippe I^{er}, Trajan Dèce,
 Trébonien Galle, Volusien, Valérien, Gallien,
 Salonine, Postume, Tétricus.
 Beaux. T.B. Très beaux. Quelques exemplaires superbes. 450 / 500 €





revers photo réduite



10. Lot de 26 folles en bronze
 Dioclétien, Maximien Hercule, Constance Chlore,
 Galère Maximien, Licinius, Julien II le Philosophe.
 On joint **deux monnaies coloniales** en bronze :
 Claude et Elagabale. (soit 28 p.)
 Beaux. T.B. très beaux. 250 / 300 €

monnaies byzantine et gauloise



11



12

- 11.** **BYZANCE – HÉRACLIUS** 610-641 et avec **HÉRACLIUS CONSTANTIN** à partir de janvier 613
Solidus (sou d'or) globulaire frappé à Carthage II^e (13^e officine). 4,44 g Légères traces de monture. Beau. 300 / 350 €

- 12.** **GAULE – AMBIANI** Région d'Amiens II^e siècle avant J.-C.
Statère d'or pâle. 6,47 g Beau. 200 / 250 €

MONNAIES FRANÇAISES et ÉTRANGÈRES

carolingiennes, médiévales, féodales, royales



13



14



15

- 13.** **LES CAROLINGIENS - CHARLES LE CHAUVE** 840-877
Denier d'argent au monogramme Karolus PARIS (PARISI CIVITAS). Prou 324 Rare. Très beau. 100 / 120 €

- 14.** **CHARLES LE CHAUVE** 840-877
Denier d'argent au monogramme Karolus SAINT DENIS (SCI DIONVSIIM). Prou 347 et ss Rare. Très beau. 120 / 150 €

- 15.** **PHILIPPE I^{er}** 4^e roi capétien 4 août 1060 – 29 juillet 1108
Obole d'argent 4^e type (+RX [P]ILIPVS Croix losangée/+ MATISCON Croix cantonnée de quatre globules). frappée à MACON. Dy 84 Très rare. Flan ébréché. Faiblesse de frappe. Très beau. 120 / 150 €



avers



revers



- 16.** **PHILIPPE III, PHILIPPE VI, CHARLES VII, LOUIS XII et FRANCOIS I^{er}**
Lot de 8 monnaies argent et billon :
 Deniers tournois de Philippe III (2), Gros à la Couronne de Philippe VI de Valois (2), Blanc aux Couronnelles de Charles VII Poitiers, Douzain du Dauphiné de Louis XII (2), Douzain à la Croisette de François I^{er} Lyon.
 B. Beaux. T.B. Très beaux. 180 / 200 €

17. FLANDRES – LOUIS DE MÂLE 1346-1384
 Écu d'or au lion de Gand ou Malines. Fr 163
 Traces de monture. Beau. 250 / 300 €



revers photo réduite →

18. HENRI II
 Lot de 19 monnaies d'argent :
 Testons 1554 Toulouse, ? La Rochelle, 1556 La Rochelle, ?
 Bayonne, 1561 Bayonne, ? Lyon ;
 Demi teston 1558 Bayonne ; neuf Douzains aux Croissants de
 différents atelier (A, B, D, M, S, +) ;
 Demi-gros de Nesles (2) ; Liard au H.
 T.B. 180 / 200 €



19. CHARLES IX et HENRI III
 Lot de 2 monnaies d'argent :
 Teston d'argent MD(x)LIII La Rochelle et Teston 1575 Nantes.

T.B. 45 / 50 €



revers photo réduite →

20. HENRI III
 Lot de 12 monnaies (8 argent et 4 bronze) :
 Franc (2) ; Demi-franc (4 dont un percé),
 Quart de franc (2) ; Double-tournois (4)
 Beaux. T.B. Très beaux. 120 / 150 €





revers photo réduite →



21. HENRI III
Lot de 15 monnaies d'argent et de billon :
 Quart d'écu (7) ; Huitième d'écu (5) ;
 Double sol Parisis ; Douzain
 et Liard. Beaux. T.B. 120 / 150 €



22. HENRI IV
Lot de 25 monnaies (15 en argent et billon, 10 en bronze) :
 Demi-franc 1604 Lyon ; Quart d'écu (8 de France et 1 de France-Navarre-Béarn) ; Huitième d'écu France-Navarre (1) ;
 Douzain (2 de France, 1 de France-Navarre-Béarn, 1 du Dauphiné) ; Double-tournois (8) ; Denier-tournois (2). On joint un double sol. Beaux. T.B. Très beaux 180 / 200 €



revers photo réduite →



23.

LOUIS XIII

Lot de 56 monnaies

(4 en argent, 2 en billon, 50 en cuivre) :
 Douzième d'écu (2^e poinçon) 1642 et 1643 Paris (4);
 Douzain et Douzain contremarqué (lis) ; Double-
 tournois (effigies variées) (46 ex.); Denier-
 tournois ; Liard Henri de la Tour d'Auvergne ;
 Double tournois de Gaston de Dombes et un autre de
 Frédéric Maurice de la Tour.

Beaux. T.B. Très beaux. 200 / 250 €



24

25

24. LOUIS XIV 14 mai 1643 – 1^{er} septembre 1715
Demi-écu d'argent au buste juvénile 1662 B = Rouen. Gad 173
 Jolie patine de médailleur. Quelques stries d'origine. Très beau. 150 / 180 €

25. LOUIS XIV 1643-1715
Écu d'argent aux 8 L (1^{er} type) 1691 E = Tours. Gad 216
 Réformation (étoile). T.B. 120 / 150 €



26

27

26. LOUIS XIV 1643-1715
Lot de 2 monnaies d'argent :
 Écu d'argent aux Palmes 1696 A = Paris. Gad 217 T.B.
 Demi-écu d'argent aux Palmes 1694 W = Lille. Gad 185 Beau
 Réformations. 90 / 100 €

27. LOUIS XIV 1643-1715
Écu d'argent aux trois Couronnes 1710 X = Amiens. Gad 229
 Atelier rare. Très beau. 120 / 150 €





28.

LOUIS XIV

Lot de 33 monnaies (argent et billon) :

10 sols (4) ; 11 sols 1711 (1) ; Dixième d'écu aux trois couronnes (3) ;

Douzième d'écus (3 à la mèche courte, 2 à la mèche longue, 6 au buste juvénile, 1 aux insignes et un aux 8 L) ; 4 sols (2 « des Traitants » et 1 aux 2L) ;

5 sols aux insignes (2) ; XXX deniers aux 2 L (5) ;

Sol de 15 deniers (2).

Beaux. T.B. Très beaux. 380 / 400 €



29.

LOUIS XIV

Lot de 22 monnaies en cuivre :

Liard de France (21 de types variés et ateliers différents) et un Sizaïn de Barcelone.

Beaux. T.B. 80 / 100 €



30

31

30. LOUIS XV 1^{er} septembre 1715 – 10 mai 1774
Écu d'argent de France et de Navarre 1719 A = Paris. Gad 318

Quelques stries d'origine. Très beau. 180 / 200 €

31. LOUIS XV 1715-1774
Lot de deux écus d'argent :
type aux lauriers 1728 A = Paris et L = Bayonne. Gad 321

Stries d'origine. T.B. et Très beau. 100 / 120 €



32. LOUIS XV
Lot de 17 monnaies (7 en argent et 10 en cuivre) :
Sixième d'écu (1 de France et un de France-Navarre) ;
Dixième d'écu au bandeau (3) ;
Vingtième d'écu au bandeau (2) ;
Sol au buste enfantin (1) ; Sol à la vieille tête (2) ;
Demi-sol à la vieille tête (3) ; Liard à la vieille tête (4).
Beaux. T.B. Très beaux. 80 / 100 €





33. LOUIS XVI 10 mai 1774 – 21 janvier 1793
Écu d'argent aux lauriers 1779 A = Paris. Gad 356

Année rare. T.B./Très beau. 60 / 70 €



34. LOUIS XVI – CONSTITUTION – CONVENTION
Lot de 22 monnaies (argent, billon, bronze) ;
20^e d'écu aux lauriers ; Sol de Louis XVI ;
Demi-sol de Louis XVI (2) ; Liard de Louis XVI (2) ;
30 Sols et 15 sols ; 2 sols (7) ;
Sol aux Balances (2) ;
12 deniers (4) ; 6 deniers (1).

T.B. 180 / 200 €





35. DIRECTOIRE
Lot de 12 monnaies en cuivre :
 5 centimes Dupré (2) ; Un décime Dupré (4) ; Centime Dupré (1) ; Monneron du Serment (2) ; Monneron Minerve (3).
 Très beaux. Superbes.100



36. PREMIER EMPIRE
Lot de 12 monnaies (argent, billon cuivre) :
 Franc Napoléon I^{er} tête laurée ; Demi-franc Bonaparte (1) et Napoléon I^{er} (4) ;
 Quart de franc (3) ; 10 centimes billon (2) et 3 centimes Jérôme Napoléon (1).

T.B. Très beaux. 220 / 250 €



37. LOUIS XVIII – CHARLES X – LOUIS PHILIPPE

Lot de 18 monnaies d'argent :

Louis XVIII : Demi-franc (2) et Quart de franc (2) ; Charles X : Demi-franc (2) et Quart de franc (3) ;

Louis Philippe : Demi-franc (2), Quart de franc (2) et 25 centimes (5).

Beaux. T.B. Très beaux. 320 / 350 €



38. LOUIS PHILIPPE I^{er} – NAPOLÉON III – II^e et III^e RÉPUBLIQUE

Lot de 7 pièces de 5 Francs argent :

Louis Philippe tête aurée (4) ; II^e République Hercule (1) portraits mutilés ;
Napoléon III tête nue (1) ; III^e République Hercule (1).

Beaux. T.B. Très beaux. 80 / 100 €



39. II^e RÉPUBLIQUE

Lot de 15 monnaies (9 en argent et 6 en cuivre) :
Franc Cérés (4) ; 20 centimes Cérés (5).
Un centime type Dupré (6).

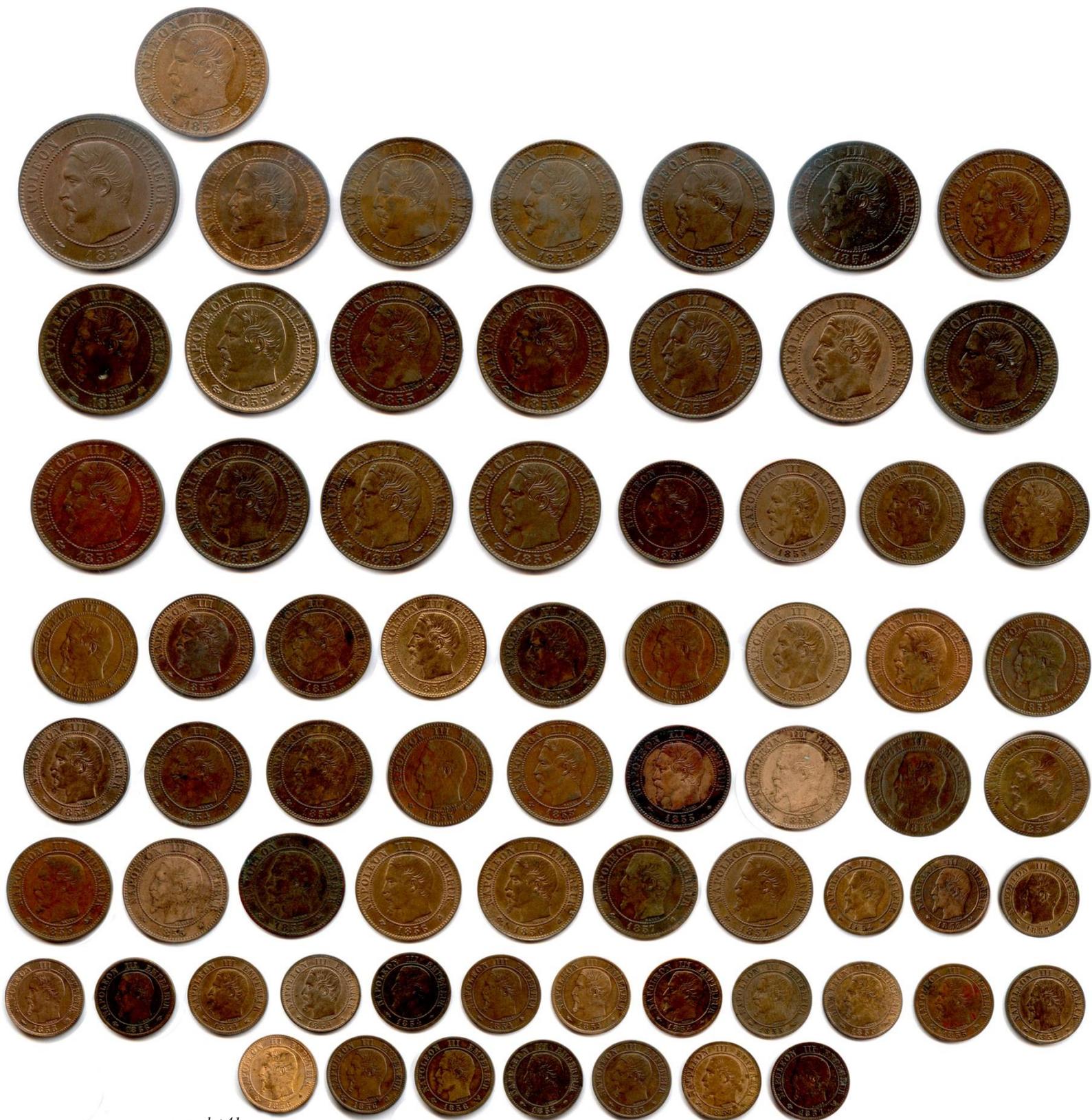
Beaux. T.B. Très beaux. 180 / 200 €



40. NAPOLEON III

Lot de 13 monnaies d'argent :
2 Francs tête laurée (1) ; Franc tête laurée (2) ; 50 centimes tête nue (2) ; 20 centimes tête nue (5) ; 20 centimes tête laurée petit module (2) ; 20 centimes tête laurée grand module (1).

Beaux. T.B. Très beaux. 45 / 50 €



avers lot 41



41. NAPOLEON III

Lot de 95 monnaies en cuivre

(71 tête nue et 24 tête laurée) :

tête nue : Dix centimes (1), Cinq centimes (17),
Deux centimes (29), Un centime (23), Visite à la
Bourse module 5 cent. ;

tête laurée : Dix centimes (1), Cinq centimes (7),
Deux centimes (7), Un centime (9).

Beaux. T.B. Très beaux.

Quelques exemplaires superbes. 280 / 300 €

*VOIR PHOTO AVERS taille réelle
PAGE PRECEDENTE*



42. III^e REPUBLIQUE

Lot de 45 pièces d'argent :

type Cérés :

2 Francs (2), Franc (1), 1/2 Franc (4) ;

type Semeuse :

2 Francs (8), Franc (17), 1/2 Franc (13).

Beaux. T.B. Très beaux. 80 / 100 €

*VOIR PHOTO REVERS taille réelle
PAGE SUIVANTE*



avers du lot 42



43.

III^e RÉPUBLIQUE

Lot de 62 pièces de cuivre :

type Cérés :

5 centimes (1), 2 centimes (25), 1 centime (27)

type Daniel-Dupuy :

10 centimes (9).

Beaux. T.B. Très beaux

Quelques exemplaires superbes. 180 / 200 €

VOIR PHOTO REVERS

taille réelle PAGE SUIVANTE





revers du lot 43





photo revers taille réduite

- 44.** Lot de 6 timbres-monnaies type Semeuse :
 25 centimes « Matolin », 10 centimes « le Champagne de Marcy » et « Etablissement Raspail », 5 centimes « Tarragonaise »,
 « Chaussures Feist à Caen », « Rhum Maddhan ». B. et Beaux. 25 / 30 €

Un *timbre-monnaie* est un timbre-poste utilisé comme monnaie de nécessité, c'est-à-dire pour le paiement de biens et services autres que l'affranchissement postal, quand la monnaie officielle vient à manquer. Des municipalités, des chambres de commerce et des commerçants firent alors frapper des monnaies de nécessité ; certaines entreprises commerciales fabriquèrent aussi des monnaies de substitution utilisant des timbres glissés à l'intérieur d'un support assurant leur publicité.

MONNAIES ÉTRANGÈRES et divers



- 45.** SUISSE
 Lot de 4 pièces d'argent : 2 Francs (3) et Franc (1). Beaux. T.B. Très beaux. 45 / 50 €



avers

revers

- 46.** Lot de deux monnaies diverses :
 LORRAINE - METZ Cité Écu d'argent au Saint Etienne daté 1629. Boudeau 1670 (trace de bélière).
 SUISSE - SAINT GALL 4 Kreuzer klippe en billon 1621. HMZ 733 (percé) T.B. 80 / 100 €



47



48

47. RUSSIE – NICOLAS II 1894-1917

Lot de deux monnaies d'or (12,85 g) :

10 roubles 1903 et 5 roubles 1900 Saint Pétersbourg.

Très beaux. 280 / 300 €

48. TURQUIE ET IRAN

Lot de trois monnaies d'or (7,28 g):

Ataturk : 50 Kurush 2000 et 25 kurush 1999 ; Mohamed Reza Pahlevi : Quart de pahlevi 1348=1969. Très beaux. 150 / 180 €

JETONS

Les **jetons** qu'ils soient de présence, de compte, d'assurances, d'administrations, de notaires... constituent un thème de collection très riche.



Schématiquement, un jeton est un objet assimilé à une monnaie par sa forme et ses métaux mais ne porte pas de marque de valeur et ne sont pas soumis à la circulation monétaire. Le jeton ressemble aussi à une médaille par son aspect, sa gravure et ses légendes mais ne commémore pas un évènement historique ce qui est le propre de la médaille.

Au XIII^e siècle, le mot « jeter » signifiait « compter ». Les jetons étaient alors des petits disques de métal que l'on « jetait » sur une table « comptoir » et que l'on rangeait en lignes verticales ou horizontales comme les écoliers utilisaient le boulier. Le jeton sert aux opérations de calcul, à la comptabilité des offices religieux. Les sujets représentés à l'avert et au revers imitent ceux des monnaies qui circulent à la même époque. De là vient l'expression « faux comme un jeton ». Par exemple les jetons en laiton au type de l'écu ou de la chaise d'or sont tellement astiqués que certains ont pu être grugés. L'expression « vieux comme un jeton » ou « faux jeton » vient probablement de l'état des jetons dans lequel on les trouve à force d'être mis en vrac dans des bourses et manipulés...

L'usage du jeton se modifie progressivement, il n'est plus instrument de compte mais objet de gratification. Aux XIV^e et XV^e siècles, les seigneurs et les ecclésiastiques les marquent de leur nom pour leur comptabilité interne. Plus tard, le jeton devient un objet de prestige avec l'apparition de jetons en or comme ceux frappés à l'occasion du mariage du roi. Le métal le plus souvent utilisé est l'argent.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'époque des rois Louis, le jeton sert de moins en moins à compter mais il devient un signe extérieur d'appartenance à une corporation ; il est distribué pour constater une présence et en récompense d'assiduité. Les devises sont le plus souvent en latin, les représentations sont inspirées de l'Antiquité, ils portent les blasons des grandes familles, les ordres de chevalerie. Les événements auxquels les jetons font allusion sont ceux de la politique internationale, des grandes décisions administratives, les alliances matrimoniales des Grands du royaume ...

La période de Louis XVI verra la fin des longues séries de jetons des grandes administrations car le jeton sert à rémunérer les hauts fonctionnaires et plus tard les actionnaires lors d'assemblées générales.

Après une période d'éclipse à la révolution, le jeton va triompher vraiment au XIX^e siècle. Les jetons sont frappés par les banques, les assurances, les grandes séries des notaires, de la Poste Royale, des Chambres de Commerce..., les Maires... Cette période est la plus collectionnée car les professions qui frappent jeton sont très actuelles et certaines existent toujours. Toute l'économie est représentée.

*Les jetons sont désormais des **jetons "de présence"** qui sanctionnent la présence des actionnaires aux conseils d'administration mais l'idée fondamentale reste la même : servir d'objet de reconnaissance.*

ADMINISTRATION
ROYALE

CONSEIL
DU
ROI



SECRETAIRES
DU
ROI



EXTRAORDINAIRE
DE
GUERRE



MARINE



ORDRE DU
ROI
ORDRE DU
SIEGEL



TRESOR
ROYAL



ADMINISTRATEURS
DES
MAISONS DU ROI

SYNDICS
GENERAUX



ECURIES
DU
ROI



BATIMENTS
DU
ROI



EXPORTS
DES
GREFFIERS



NOTAIRES



SERIE
MUNICIPALE
PREVOIS DES
MARCHANDS



PAYEURS DE
RENTES





Lot 49 (suite)



Lot 49 (suite)

ASSURANCES



BANQUE



ASSURANCES



BANQUE



photo lot 50 (suite)





SPORTS



GOUVERNEMENT



photo lot 50 (suite)



SPORTS



GOUVERNEMENT



Justice
Droit



Avoués



Huissiers



CHEMIN
DE
FER



MEDECINE
PHARMACIE



ELECTRICITÉ



CHEMIN
DE
FER

ELECTRICITÉ

MEDECINE
PHARMACIE

HUISSIERS

Justice
Droit

photo lot 50 (suite)





photo lot 50 (suite)

50.

Lot de 80 jetons et médailles

(70 en argent et 13 en divers métaux) :

Assurances (7), Banque (10), Commerce (13 dont un percé), Sport (5), Justice et Droit (11), Médecine et Pharmacie (6),

Electricité (3), Chemin de Fer (2), Commissaire-Preneur (2), Boulangerie de Paris (1), Industrie (3), Instruction (3), Conseil Municipal (1), Etrangers (5), Médaille de la Renommée à l'effigie de Charles IX (refrappe avec bélière et anneau de suspension).

On joint 4 médailles diverses.

Très bel ensemble. 600 / 650 €





51. Lot 28 jetons de Notaires en argent :
 Abbeville, Alençon, Les Andelys, Arras, Auxerre, Bar le Duc, Bernay,
 Blaye, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chalons sur Marne, Chartres,
 Châteaudun, Chinon, Clamecy, Dieppe, Dreux (2), Fontainebleau, Laon,
 La Rochelle, Louviers, Nevers, Pont-Audemer, Saint Etienne, Comité des
 Notaires des départements. Très bel ensemble. 280 / 300 €

revers du lot 51 →





avers



revers

52. Lot de 10 médailles et jetons de mariage en argent (dont un avec bélière) :

Louis XIII et Anne d'Autriche La Foi, l'espérance et la Charité ne s'affaiblissent jamais (très usé),
 Mariage de Louis-Marie-Guy d'Aumont (1732-1799) et Louise-Jeanne de Durfort de Duras (1735-1781), revers de ce même jeton (refrappe),
 deux jetons gravés au chiffre GV,
 4 médailles de mariage en argent attribuées et une non attribuée.

Très beaux et Superbes. 90 / 100 €

PHIDIAS agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L312-4 et suivants du code de commerce. PHIDIAS agit en qualité de mandataire des vendeurs. Les rapports entre PHIDIAS et les acquéreurs sont soumis aux présentes conditions d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et mentionnés au procès-verbal de la vente.

La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique de droit l'acceptation des présentes conditions.

CONDITIONS de la VENTE

Conformément à la législation française en vigueur, **la vente se fera expressément au comptant.**
Les acquéreurs paieront en **€uros** le prix principal de la dernière enchère augmenté des frais de **24% TTC** par lot et quel que soit le montant de l'adjudication.

GARANTIES

La description ainsi que l'état de conservation de chaque monnaie ont été rigoureusement étudiés et sont donnés en toute science et conscience.

L'authenticité est formellement garantie. Les bases d'évaluation en €uros sont données en fonction des cours internationaux.

Les poids indiqués en grammes et les dimensions en millimètres ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Des éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue pourront être apportées et seront annoncées verbalement au début de chaque vacation et notées au procès-verbal.

Les indications données sur l'existence d'une *restauration* ou tout autre incident affectant le lot sont exprimées pour faciliter l'examen du futur acquéreur et restent à son appréciation. L'absence d'indication de restauration n'implique nullement qu'un objet soit exempt de tout défaut passé ou réparé. La mention de quelque défaut que ce soit n'implique pas l'absence de tout autre défaut. Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée. Les expositions successives permettent aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés. Il appartient aux acquéreurs d'examiner les objets avant la vente et de compter sur leur propre jugement afin de vérifier leur conformité avec le descriptif figurant au catalogue.

ENCHÈRES déroulement de la vente

Les enchères seront portées à l'aide d'un *panneau numéroté* qui sera remis à l'enchérisseur avant la vente au moment de l'enregistrement de son identité.

Pour faciliter la présentation des objets vendus, les photographies seront projetées sur un écran accompagnées de la progression des enchères et de la conversion de devises. Le dysfonctionnement technique (présentation d'un objet différent de celui des enchères en cours par exemple) ne peut engager notre responsabilité. Le commissaire-priseur est le seul juge pour recommencer les enchères.

L'ordre du catalogue sera suivi. Afin de retrouver votre thème de collection et le classement des monnaies, il est conseillé de vous reporter au sommaire.

La vente sera conduite en €uros. Les enchères commencent, selon notre usage, à un chiffre représentant autour de 80% de l'estimation basse. Toutefois, le prix d'adjudication résultant des enchères pourra se situer entre le prix de départ et l'estimation haute, et la plupart du temps dépasser cette dernière.

L'ordre de progression des enchères est fixé par le commissaire-priseur habilité dirigeant la vente.

A titre d'information veuillez noter la progression des enchères :

De 100 à 500€	paliers de	20€
De 500 à 1 000€	paliers de	50€
De 1 000 à 3 000€	paliers de	100€
De 3 000 à 5 000€	paliers de	200€
De 5 000 à 10 000€	paliers de	500€
De 10 000 à 20 000€	paliers de	1 000€

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur. Il aura une obligation de remettre ses nom et adresse.

La maison de vente PHIDIAS considérera que l'enchérisseur présent à la vente est seul responsable des enchères portées, même si celui-ci agit au nom d'un tiers, à moins qu'un mandat écrit ne précise le contraire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe ou tout autre moyen, et réclamant en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout public sera admis alors à porter de nouveau des enchères.

Le transfert de propriété sera effectif une fois l'adjudication prononcée, l'adjudicataire devenant alors entièrement responsable du ou des lots achetés.

L'État français dispose d'un droit de préemption sur les objets dispersés conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours suivant la vente. La maison de vente PHIDIAS ne pourra être tenue pour responsable des conditions de la préemption.

ORDRES D'ACHAT ÉCRITS et PARTICIPATION ACTIVE PAR TÉLÉPHONE

Les personnes n'ayant jamais participé à nos ventes doivent fournir impérativement un RIB et une pièce d'identité en cours de validité

L'ordre d'achat ou les enchères téléphoniques sont une facilité accordée. La maison de vente PHIDIAS ou l'expert ne peuvent être tenus pour responsables en cas d'erreur ou d'omission dans leurs exécutions ou pour toute autre cause. Le donneur d'ordre « donne mandat » à l'expert ou au commissaire-priseur pour son compte. Il est invité à vérifier que son ordre a bien été enregistré. Toute demande d'enchères par téléphone ou par internet devra être confirmée.

Les ordres d'achat devront être confiés, *au plus tard la veille de la vente*, soit en mains propres, soit par voie postale, soit par courriel :
vinchon@wanadoo.fr ou courrier@phidias-paris.fr.

Les ordres d'achat par téléphone pendant la vente **tél. 00 33 (0)1 83 92 24 78** ne seront acceptés qu'en cas de force majeure et pour des enchères supérieures à 500 €uros.

Tout ordre par téléphone présuppose un ordre d'achat égal à l'estimation basse plus une enchère.

Toutefois, nous vous recommandons d'indiquer une limite maximale pour chaque lot afin que nous puissions enchérir pour vous au cas où nous ne puissions pas vous joindre ou bien en cas d'interruption de communication.

Les enchérisseurs devront remplir le formulaire "ordre d'achat" encarté dans le présent catalogue, l'envoyer et garder une photocopie.

Pour remplir ce formulaire : il est recommandé de porter votre choix initial avec une limite en Euros pour chaque numéro et un budget global, de bien contrôler les numéros choisis et d'indiquer des numéros de remplacement en vue d'obtenir un minimum de satisfaction.

Par exemple, sélectionner 10 numéros pour n'en obtenir que 2 ou 3 en fonction de votre budget.

Le contenu des ordres d'achat reçus n'est jamais communiqué. En cas d'ordres identiques portés sur un même lot et pour un même montant, l'ordre arrivé le premier sera privilégié par rapport aux autres (la date d'arrivée faisant foi).

Le signataire s'engage à acquérir les lots qui lui sont attribués et à en effectuer le paiement au comptant et à la première demande en choisissant l'un des modes de règlement et de livraison décrits sur le bordereau (cocher les cases correspondantes).

Un bordereau d'acquisition détaillé sera adressé aux acheteurs. La vente est réputée toutes taxes (sans TVA récupérable).

DROUOT LIVE

Il sera possible de suivre et de visualiser la vente et d'enchérir gracieusement *en direct* « EN LIVE ».

Les enchères en live sont réalisées par l'intermédiaire de DROUOTLIVE.COM, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance et par voie électronique aux ventes aux enchères publiques. L'utilisateur souhaitant participer à la vente via DROUOTLIVE prendra connaissance et acceptera, sans réserve, les conditions d'utilisation de ce prestataire sont consultables sur www.drouotlive.com. Ces conditions sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Un enregistrement préalable et une validation seront nécessaires avant de pouvoir porter des enchères. Au plus tard et de manière générale, la clôture se fait deux heures avant le début de la vente. Il est donc recommandé de porter son inscription bien avant ce délai.

Durant la vente, un temps nécessaire sera laissé aux enchérisseurs potentiels pour se manifester. Cependant, afin de ne pas ralentir la vente, nous vous conseillons de ne pas tarder à porter vos enchères afin que celles-ci soient prises en compte en salle.

PARTICIPATION PAR SIXBID.COM

Les ordres transmis par SIXBIDS.COM ne seront valables et enregistrés que si la progression des enchères est respectée.

RETRAIT et LIVRAISON

Le paiement devra être effectué immédiatement après la vente :

- en espèces (€) jusqu'à un montant inférieur ou égal à 1000 € frais et taxes incluses pour les particuliers ayant son domicile fiscal en France et pour les personnes agissant dans le cadre de leur activité professionnelle
- en espèces (€) jusqu'à un montant inférieur ou égal à 15.000€ frais et taxes incluses pour le particulier justifiant qu'il n'a pas de domicile fiscal en France et qu'il n'agit pas dans le cadre de son activité professionnelle.
- par chèque bancaire en Euros à l'ordre de PHIDIAS, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.
- par carte bancaire (Visa, Mastercard) en incluant les frais bancaires d'encaissement.
- par virement bancaire en euros à l'ordre de PHIDIAS, en incluant dans le montant du bordereau les frais de change et les frais bancaires.

Nos références bancaires :

RIB

Titulaire du compte :

SAS PHIDIAS 25 rue Henri Monnier 75009 Paris
Agence BNP PARIBAS 9 boulevard des Italiens 75009 Paris
Code banque 3004 Code Agence 02550
N° compte : 00010202617 Clé RIB 36
BNPPARB PARIS A-CENTRALE (02550)
IBAN : FR76 3000 4025 5000 0102 0261 736
BIC : BNPAFRPPPOP

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou par chèque tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20€.

Il est conseillé aux adjudicataires de transmettre leurs instructions le plus rapidement possible et de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'adjudicataire sera tenu de faire assurer ses achats dès l'adjudication. La maison de vente PHIDIAS ou l'expert ne pourra être tenu pour responsable.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Les personnes qui ne sont pas connues devront fournir leurs références bancaires et en cas de paiement par chèque, la livraison pourra être différée jusqu'à encaissement.

Les frais d'expédition en France ou à l'étranger sont à la charge de l'acquéreur.

Les acquéreurs non-résidents ne pourront avoir livraison de leurs achats qu'après règlement bancaire établi en EUROS incluant les frais de change et de virement.

Les acheteurs, souhaitant exporter leurs achats, devront le faire savoir au plus tard le jour de la vente. Ils pourront récupérer la TVA sur les honoraires d'achat à la condition qu'un justificatif de douane en bonne et due forme soit remis à la maison de vente PHIDIAS et que le nom de PHIDIAS y soit mentionné en tant qu'exportateur.

REMBOURSEMENT DE LA TVA

La TVA portant sur les frais acheteurs (18% ht soit 21,60% ttc) pourra faire l'objet d'un remboursement aux acheteurs non-résidents de l'Union Européenne et qui exportent les biens acquis. Pour obtenir le remboursement, les acheteurs concernés devront manifester leur souhait d'être remboursé de la TVA avant la vente. Le remboursement ne pourra se faire par le service comptable sur présentation du document douanier d'exportation visé par les douanes.

EXPORTATION

Un certificat de bien culturel délivré par la Direction des Musées de France peut être indispensable pour déplacer un bien au sein de la communauté européenne. Il devra être accompagné d'une licence d'exportation pour les pays hors CEE. Cette formalité nécessite un délai de livraison supplémentaire.

DEFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement par l'adjudicataire de la totalité des sommes dues, après une seule mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la maison de vente PHIDIAS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant, des intérêts au taux légal, le remboursement de tous les frais engagés pour le recouvrement des sommes dues par lui, ainsi que le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère, s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

